

Suivant le règlement CE No. 1907/2006



1. Identification du produit et de la société.

1.1. Identification du produit.

Désignation commerciale : ABBAfloor

1.2. Utilisation du mélange.

Produit prêt à l'emploi, nettoyant pour toitures et façades. (Pour plus de renseignement se reporter à la fiche technique).

1.3. Identification de la société.

Sté ABBA

1 rue du 11 novembre

85130 LA VERRIE

Tél. 02.51.65.95.46 – Fax. 02.41.75.89.08 contact@abba-produits.com

1.4. Distribution

Glaromat AG

Im Fennen 3

CH-8867 Niederurnen

Tél. +41 55 617 21 30 – Fax +41 55 617 21 38 info@glaromat.ch

1.3. Numéro de téléphone d'appel d'urgence.

Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum, Zürich Tel. 145 (24h)

2. Identification des dangers.

2.1. Etiquetage d'ABBAfloor suivant règlement CE-Verordnung 1272/2008

Attention!

- | | |
|-----------------|---|
| H 315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H 319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| P 101 | En cas de consultation d'un médecin, garde à disposition le Récipient ou l'étiquette. |
| P 102 | Tenir hors de portée des enfants. |
| P 280 | porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. |
| P 301/P310 | En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. |
| P 305/P351/P338 | En cas de contact avec les yeux, rincer avec précautions à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |

P401 Stocker à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Contient de l'hydroxyde de sodium



GHS07

3. Information sur les composants

3.1. Information sur les substances dangereuses qui composent le mélange.

- Hydroxyde de sodium
- No CAS 1310-73-2-EG-Nr. 215-185-5
- Classification suivant règlement CE no 272/2008:
Nr. 1272/2008: Met. Corr. 1; H290
Skin Corr. 1A; H314
- Concentration dans la préparation : 1%

3.2. Information sur les autres substances qui composent le mélange.

- Surfactants non ioniques <2,5%.
- Solution aqueuse.

4. Premiers Secours

- D'une manière générale, en cas de doute ou si les symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.
- Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.
- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau douce et propre pendant 15 minutes n maintenant les paupières écartées. S'il apparait une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.
- En cas de contact avec de la peau, enlever les vêtements souillés ou éclaboussés et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
- En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir mais transférer en milieu hospitalier. Montrer l'étiquette au médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie.

ABBAfloor est une préparation aqueuse sans aucun risque d'inflammabilité. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau. Les intervenants seront équipés de combinaisons antiacides et d'appareils de protections respiratoires autonomes.

6. Mesures à prendre en cas de dispersions accidentelles.

6.1. Précautions individuelles

- Equipement de protection individuelle, voir section 8.
- Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement ou de la fuite.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement.

- Ne pas laisser s'écouler dans les eaux de surface.

6.3. Méthodes de nettoyage.

- Endiguer puis absorber sur support inerte.
- Eliminer puis laver à grandes eaux.
- Neutraliser avec une solution acide, par exemple solution aqueuse d'acide acétique ou autre.

7. Manipulation et stockage

7.1. Manipulation

- Enlever immédiatement out vêtement souillé. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Eviter le contact avec la peau et les yeux.
- Ne pas ingérer

7.2. Stockage.

- Stocker à l'abri du gel.
- Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
- Ne pas stocker dans des récipients en zinc, fer et cuivre.
- Stocker dans les récipients en matières plastique.
- Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conserver, de préférence, en position verticale.

7.3. Utilisation particulière.

Aucune.

8. Protection individuelle.

- Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales. Porter des lunettes de protection compatibles avec les appareils respiratoires utilisés.
- Protection des mains : Type de gants recommandés : gants nitriles. Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usures.
- Protection de peau : Porter une combinaison de travail en coton.
- Protection respiratoire : Lors de son application par pulvérisation, porter un équipement de protection respiratoire répondant aux directives européennes en vigueur (89/656/CEE, 89/686/CEE).

9. Propriétés physico-chimiques

Etat physique: liquide limpide
Couleur: ambré
Densité: 1,0 g/cm³ bei 20°C
pH: 10
Point d'ébullition: 100 °C
Solubilité: illimité dans l'eau.
Température d'auto inflammation: sans objet (préparation aqueuse).

10. Stabilités et réactivités.

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique.

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses.

Aucune.

Glaromat AG

11. Informations toxicologiques.

- Des contacts avec la peau et les muqueuses peuvent provoquer des symptômes d'irritation, comme par exemple : rougeurs, cloques, dermatoses.
- Des projections de liquides dans les yeux peuvent provoquer une irritation. En cas de projection oculaire, rincer immédiatement à l'eau.
- L'ingestion accidentelle peut provoquer des brûlures buccales, retro sternales et épigastriques.

12. Informations écologiques.

- Rapidement biodégradable.
- Potentiel de bioaccumulation modéré.
- Eviter tout déversement dans les bassins, cours d'eau, rivières
- Peut être toxique pour la faune aquatique.

13. Considérations relatives à l'élimination

- Eviter tout déversement dans les cours d'eau, bassins, rivières
- En cas de déversement accidentel, récupérer le produit à l'aide de matériaux absorbants.
- Neutralisation: solution acide
- Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération. Nettoyer le récipient avec de l'eau.
- Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution. Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

14. Informations relatives au transport

Le produit n'est pas soumis à la législation sur le transport des marchandises dangereuses.

15. Informations réglementaires.

Respecter les conditions d'application

16. Autres données

Libellé des phrases de risque H mentionnées au paragraphe 3.:

- H290 peut être corrosif pour les métaux.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date du 25/8/2020. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuels encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu..